**La tour porte disparue du pont de Sommières.**

Sur plusieurs plans de la ville on peut observer une tour construite sur la dernière arche du pont au-dessus du Vidourle. Avec quelques réserves sur ce type de gravures (les ouïes sont représentées carrées) on notera que les arches descendantes sont exemptes de construction facilitant l’écoulement des eaux.

On peut penser qu’elle est contemporaine de la tour porte marquant l’entrée de la ville, bâtie par les Bermond de Sauve ou par les Sénéchaux royaux vers 1230, peut-être aussi l’emplacement d’une première construction antique protégeant l’entrée du pont romain.

A partir de cette date elle est signalée « sur le pont de Sommières » comme étant le siège du tribunal du Petit Scel Royal crée par Saint Louis pour protéger les pèlerins se rendant en terre sainte. Plus tard il sera transféré à Aigues-Mortes et Montpellier. Poste de garde, elle était le lieu de perception de divers droits et taxes sur les marchandises pénétrant dans la ville, plus un droit pour traverser le pont pour les attelages et piétons étrangers.

En 1550 dans les archives de Sommières elle est nommée Tour Resclu, terme due à la présence d’une recluse à proximité : personne qui acceptait d’être emmurer à vie dans un local exigu, nourrie par la charité publique, souvent à l’entrée des villes ou des ponts « participant par son sacrifice et ses prières perpétuelles au salut des passants ».

Un peu plus tard après les destructions dues aux guerres de religion (1562) elle servira de lieu de culte sous le nom de la Gleisette (église) devenant église de Saint Amans (la rive droite faisant partie de la baronnie de Mont-Redon), c’est ce nom qui restera même si elle est appelée parfois Maison du pont. Devant la précarité des lieux et la pression du clergé une nouvelle église verra le jour route de Montpellier en 1675, à nouveau détruite en 1703 elle sera rebâtie en haut du pont (Crêperie actuelle).

Mais une nuit de 1715 l’écroulement de l’arche entraina la chute de la tour, arche reconstruite en 1716 en pur style 18° siècle mais sans la tour. Toute son histoire mériterait de plus longs développements, tant du destin tragique des Recluses qu’ à l’éphémère présence de ce tribunal royal.

Bernard Pagès. Sommières et son histoire.